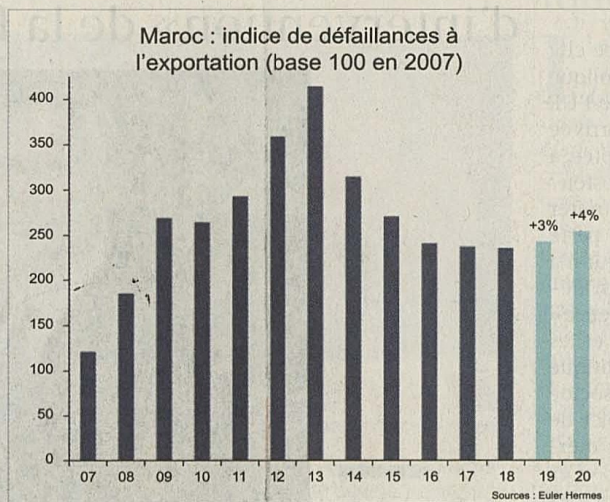
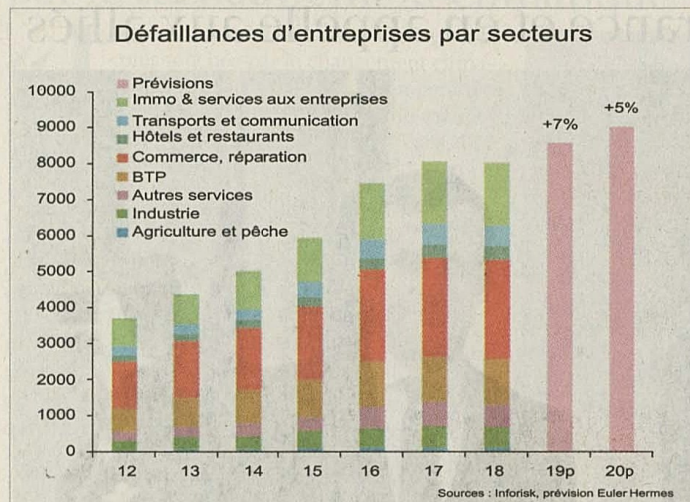


Euler Hermes révisé à la baisse la note de risque du Maroc



Euler Hermes a révisé à la baisse la note de risque du Maroc, soit de B1 (Risque faible) à B2 (Risque modéré). Cette décision a été prise en raison notamment de l'évolution des défaillances d'entreprises qui atteindrait un record de 9.000 unités en 2020, suite à l'allongement des délais de paiement estimé en moyenne à 84 jours en 2019. Le commerce de détail et la construction sont les secteurs les plus touchés.

La période 2019-2020 est difficile pour les entreprises marocaines. Euler Hermes dresse, d'ailleurs, un tableau sombre de l'environnement des affaires. L'assureur-crédit a, même, révisé à la baisse la note de risque du Maroc de B1 (Risque faible qui symbolise de grands équilibres globalement maîtrisés) à B2 (Risque modéré). « Cette révision de la notation du Maroc est due principalement à l'allongement des délais de paiement, au niveau de la dette, dont le crédit inter-entreprises, ainsi qu'à l'évolution remarquable des défaillances d'entreprises », a déclaré au journal « Le Matin », Stéphane Colliac. L'économiste senior chez Euler Hermes s'exprimait le 27 novembre lors d'une rencontre organisée à la veille de la 7^e édition de l'Observatoire international du commerce. Après une

hausse de 7% cette année, les défaillances d'entreprises devront encore augmenter de 5% en 2020 pour atteindre un niveau record de 9.000 TPME. Pour Stéphane Colliac, outre l'accès au crédit qui reste difficile, les entreprises souffrent de délais de paiement clients très longs. Le délai moyen s'est encore rallongé de 2 jours cette année à 84 jours. Autant dire que les besoins en trésorerie vont à nouveau croître et que le risque d'impayés reste fort au Maroc. « Certes, la création d'entreprises est devenue plus facile au Maroc, mais aujourd'hui le défi est d'assurer leur pérennité. Les TPME disparaissent très vite dans le pays », regrette Stéphane Colliac.

Le commerce de détail est le secteur le plus touché. Les défaillances d'entreprises dans ce secteur devront bondir de 7% en 2020, après +9% cette année, pour atteindre 3.000 faillites. La construction reste également un secteur dont la sinistralité est forte. Pénalisée par le ralentissement de l'activité, la construction souffre de difficultés multiples, dont la lenteur et le coût élevé des démarches administratives. Selon Tawfik Benzakour, directeur général d'Euler Hermes ACMAR, les perspectives macroéconomiques ne sont pas, non plus, au beau fixe. La croissance au Maroc ralentirait à 2,4% cette année et 2% l'année

prochaine. « Le Maroc subit entre autres la perte de momentum de la croissance mondiale et européenne, en particulier. Les tensions commerciales qui opposent la Chine et les États-Unis devraient durer en 2020. Celles-ci ont déjà affecté les cycles internationaux d'échanges et d'investissements. Bref, le monde est entré dans un cycle illibéral avec une forte demande de protection. Les entreprises font ainsi face à un niveau record d'incertitude et à de multiples chocs : commercial, politique et monétaire », développe Alexis Garatti, directeur de la recherche macroéconomique chez Euler Hermes. Selon lui, le commerce mondial de biens et de services ralentirait, en volume, à +1,5 cette année, contre +3,6% en 2018. En 2020, l'évolution restera timide à 1,7%. « On s'attend à ce que le commerce international contribue négativement à la croissance », alerte Alexis Garatti. Le nombre des défaillances d'entreprises devra augmenter de 8% dans le monde. Les pays partenaires du Maroc sont également concernés. Selon Stéphane Colliac, l'indice de défaillances à l'exportation pour le Maroc (moyenne des défaillances des entreprises dans les économies partenaires) augmenterait de 3% cette année et de 4% en 2020. ■

Moncef Ben Hayoun